restez chez vous

Le Monde

de l'administration

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Mardi 11 Août 2020 / N° 934 Prix : 20 DA

En prévision de la rentrée universitaire

Tebboune plaide pour l'indépendance des universités et leur ouverture sur le monde

498 nouveaux cas, 414 guérisons et 10 décès en Algérie durant les dernières 24 heures

Selon le Dr Bekkat Berkani :

« L'acquisition du vaccin anti covid-19 pourrait avoir lieu vers la fin de l'année »

Coopération Algérie-Espagne

La sécurité et la lutte contre le crime organisé au centre d'un entretien entre M. Beldjoud et son homologue espagnol

Sûreté nationale :

70 postes de sécurisation des plages autorisées à la baignade

Lutte contre la surfacturation commerciale

Le Président Tebboune ordonne la mise en place d'une équipe multidisciplinaire

Fonds spécial dédié aux startups

Le Président de la République ordonne son exploitation immédiate

Véhicules neufs:

Le nouveau cahier des charges présenté avant la fin de semaine

Santé

Le Cnop condamne des "manœuvres" visant à contrecarrer les réformes du secteur pharmaceutique

Organisation mondiale de la santé (OMS)

Plus de 100 milliards de dollars seront nécessaires pour garantir l'accès aux vaccins

En prévision de la rentrée universitaire

Tebboune plaide pour l'indépendance des universités et leur ouverture sur le monde

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a insisté sur l'impératif de procéder à de "profondes" réformes du système universitaire concernant les volets relatifs au transport et à l'hébergement, en sus de l'ouverture de la formation post graduation à tous les intéressés, relevant la nécessité de s'orienter vers l'indépendance des universités et leur ouverture sur le monde. L'examen du dossier universitaire a été au cœur de la réunion périodique du Conseil des ministres, tenue dimanche dernier, lors de laquelle le président de la République a instruit le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour procéder à des réformes "structurelles profondes" du secteur, et ce "dans les plus brefs délais et dans la concertation la plus large possible sans perdre de vue l'indispensable réflexion globale sur celle du système des œuvres universitaires». Ces réformes souhaitées passent à travers la rationalisation des dépenses et l'amélioration des prestations fournies aux étudiants, allant de l'hébergement au transport. Le président de la République a insisté à ce sujet sur le besoin de procéder à la révision du dispositif de transport universitaire et d'envisager de nouvelles solutions qui évitent les situations de monopole et favorisent la concurrence. Par ailleurs et concernant le volet pédagogique, le Président Tebboune est revenu sur la nécessité d'ouvrir la formation en master et en doctorat à tous les étudiants qui le souhaitent, sans sélection, notamment en recourant à l'enseignement à distance qui peut être une formule appropriée à condition qu'elle soit soutenue par les moyens technologiques et satellitaires nationaux. Il a rappelé, à ce propos, l'importance de connecter l'université à l'économie réelle avec la possibilité de prestation effective en faveur de ses différents segments. Tout en instant sur le besoin d'ériger la ville de Sidi Abdallah en pôle exclusif de technologie, le chef de l'Etat a relevé l'importance du développement du système des grandes écoles à travers le pays. S'agissant du milieu des universités, l'accent devra être mis sur "le besoin de leur autonomisation et de leur ouverture sur le monde qui leur permettraient de développer des échanges d'enseignants et d'étudiants, dans le cadre d'opérations de jumelage avec leurs homologues étrangères et de coopérations mutuellement bénéfiques». Le dossier de l'enseignement supérieur figurait parmi les principaux points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion, tenue par visioconférence, et consacrée notamment à l'examen des modalités d'achèvement de l'année universitaire (2019-2020) et aux préparatifs de la rentrée universitaire (2020-2021). A cet effet, le Conseil des ministres a pris note d'une présentation du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique se rapportant aux préparatifs de la prochaine rentrée universitaire (2020-2021), dans laquelle il a été également question des modalités d'achèvement de l'année universitaire (2019-2020). Le Président de la République a tenu à clarifier le besoin de séparer les mesures d'achèvement de l'année universitaire 2019-2020 de celles qui concernent la rentrée universitaire 2020-2021.Il a, à ce sujet, instruit le Premier ministre à l'effet d'inscrire cette question à l'ordre du jour du prochain Conseil du Gouvernement pour faire adopter le programme retenu par le prochain Conseil des Ministres. Dans cet examen, devrait être pris en compte le besoin d'étaler dans le temps le retour aux cours en tenant compte des impératifs liés aux conditions sanitaires et leur évolution sur le terrain. D'autre part, le chef de l'Etat a ordonné la mise en place d'une équipe multidisciplinaire pour la lutte contre la surfacturation afin de l'écarter définitivement du paysage national..M. Tebboune a ordonné "la mise en place d'une équipe multidisciplinaire pour la lutte contre la surfacturation pour l'écarter définitivement du paysage national, à travers notamment le renforcement de la coopération avec des instances internationales comme l'Union Européenne (UE), y compris en adhérant à des instruments juridiques internationaux qui peuvent rendre plus effective une telle lutte", a précisé la même source. Cette instruction a été donnée par M. Tebboune après avoir entendu une présentation du ministre du Commerce relative à la feuille de route concernant la relance des activités du secteur du commerce, souligne le document. Ainsi, et après avoir relevé la pertinence de la démarche présentée qui va dans le sens de la moralisation de l'activité commerciale et de la lutte contre la fraude, le Président de la République a également instruit le ministre du Commerce en vue de renforcer les capacités d'intervention du ministère du commerce, notamment en ressources humaines qualifiées pour pouvoir concrétiser le programme arrêté. M.Tebboune a aussi exhorté le ministre de procéder à l'assainissement des inscriptions au registre de commerce pour mettre fin à son utilisation frauduleuse et aux fausses attestations, en veillant notamment aux conditions d'âge et en renforçant la numérisation et la coopération avec les services de la douane et des impôts, ainsi qu'avec les services de sécurité. Engager, après concertation avec les services du ministère de la Défense nationale (MDN), la reprise du commerce transfrontalier dans les zones du Sud du pays tout en renforçant les mesures de sécurité et de contrôle, a été également ordonnée par M. Tebboune. Le Président a demandé aussi, en concertation avec les autorités des deux pays, d'examiner la possibilité de procéder à des investissements directs de Naftal dans les régions voisines du Mali et du Niger pour réduire le trafic et la contrebande de carburants et de gaz butane. Il a instruit également de revoir le dispositif de remboursement des frais de transport vers et depuis le Sud du pays, et mettre à jour la liste des produits qui sont désormais disponibles tout en luttant contre les fausses factures. Se préparer à la mise en œuvre de la Zone africaine continentale de libre échange, notamment en affinant la question des règles d'origine, en tirant, en cette matière, des enseignements de notre expérience avec la Zone arabe de libre échange, a également été recommandée par le Président de la République.M.Tebboune a également ordonné de procéder à une évaluation de la présence des commerçants étrangers installés et contrôler l'exercice réel de leurs activités, notamment les réfugiés parmi eux. Enfin, le Président de la République a donné instruction au ministre du Commerce à l'effet de procéder à une évaluation des accords commerciaux multilatéraux, régionaux et bilatéraux, notamment le dossier sur l'accord d'association avec l'UE qui doit faire l'objet d'une attention particulière faisant valoir nos intérêts pour des relations équilibrées.

M. H

Selon le Dr Bekkat Berkani :

« L'acquisition du vaccin anti covid-19 pourrait avoir lieu vers la fin de l'année »

L'acquisition par l'Algérie du vaccin anti-coronavirus pourrait intervenir vers la fin de l'année 2020, a indiqué, ce lundi, Dr Mohammed Bekkat Berkani, président du Conseil national de l'ordre des médecins et membre du comité scientifique chargé du suivi de l'évolution de l'épidémie.

« L'acquisition par l'Algérie du vaccin anti covid 19 pourrait avoir lieu vers la fin de l'année », a-t-il dit dans une déclaration au journal El Moudjahid. Selon lui, les contacts s'intensifient pour consacrer cet objectif.« Des discussions sont menées entre les responsables algériens avec leurs homologues des pays partenaires, et la commission scientifique a été également contactée par des laboratoires privés », a-t-il expliqué. Il s'agit, notamment de sociétés spécialisées dans la fabrication de médicaments Astra Zeneca, Pfizer, Sanofi et le laboratoire américain Moderna. Selon Dr Bekkat Berkani, « les laboratoires privés se sont fait un point d'honneur d'informer régulièrement le ministère de la santé de l'évolution du processus de production du vaccin ». « Ajoutons à cela, d'autres laboratoires qui appartiennent aux Etats russe et chinois avec lesquels les discussions portant sur le vaccin sont menées au niveau politique entre les hautes autorités algériennes et celles de ces pays ».Le membre du comité scientifique a rappelé l'audience accordée récemment par le ministre de la Santé à l'ambassadeur du Royaume-Uni à Alger au cours de laquelle il a été question des progrès qu'enregistre le laboratoire britannique Astra Zeneca.« L'Algérie a réaffirmé à maintes reprises son intention de se procurer le vaccin une fois celui- ci testé et validé aussi bien par les autorités sanitaires du pays d'origine que par l'Organisation mondiale de la santé », a encore rappelé Dr Bekkat Berkani, qui a ajouté que les partenaires de l'Algérie se sont engagés à apporter une meilleure coopération afin de permettre à notre pays de bénéficier de quantités suffisantes de vaccin une fois ce dernier mis sur le marché. Dimanche dernier, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad avait déclaré à la presse que l'Algérie « sera parmi les premiers pays à acquérir le vaccin anti Covid-19 ». Cette déclaration est intervenue au terme d'une réunion ministérielle consacrée à l'exploration du marché des vaccins anti-Coronavirus, à laquelle avaient pris part plusieurs ministres et le directeur général de l'Institut Pasteur. Dr Djamel Fourar, porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, a fait savoir lundi dernier que 199 laboratoires à travers le monde travaillaient sur le vaccin et que 5 ou 6 laboratoires « ont enregistré des progrès » en la matière.

Sécurisation des frontières

L'Algérie est engagée dans une lutte "sans relâche" contre les différentes menaces

L'Algérie est engagée dans une lutte "sans relâche" contre les différentes menaces à ses frontières et "privilégie" les voies de la coopération et du dialogue avec l'ensemble de ses voisins pour contrecarrer toute forme de trafic et de terrorisme transnational, a indiqué Arslan Chikhaoui, expert membre du Forum économique mondial."L'Algérie est engagée dans une lutte sans relâche contre les différentes menaces à ses frontières et privilégie, en ce sens, les voies de la coopération et du dialogue avec l'ensemble de ses voisins pour contrecarrer la logique des 2T (Trafics et Terrorisme transnational)", a souligné M. Chikhaoui dans une contribution publiée, hier , dans le quotidien national l'"Expression", précisant que pour l'Algérie, les politiques de lutte contre ces différents fléaux ainsi que la politique de gestion de ses frontières, restent "en accord et guidées" par cinq principes. Il s'agit, a-t-il expliqué, du principe d'intangibilité des frontières qui reconnaît à chaque pays les frontières héritées au moment des indépendances, du principe de la souveraineté dans ses espaces terrestre et aérien qui tire ses références du droit algérien et du droit international. Il s'agit aussi du principe de bon voisinage, du principe de bornage des frontières et le développement des régions frontalières, et celui de non-ingérence qui puise ses référents dans la doctrine de politique étrangère et de défense de l'Algérie. M. Chikhaoui note que la lutte contre l'immigration clandestine, le narcotrafic, la criminalité transfrontalière et le terrorisme ainsi que le soutien au développement économique durable des zones frontalières demeurent les grandes priorités des autorités algériennes, estimant que "l'Algérie, avec son expérience éprouvée en matière de lutte contre le terrorisme ainsi que ses moyens, est en mesure de jouer un rôle moteur dans ce contexte", souligne-t-il.Dans ce cadre, l'expert rappelle toutes les initiatives auxquelles l'Algérie prend part, à l'échelle régionale et internationale, ne ménageant aucun "effort pour lutter contre le terrorisme, le trafic de tout genre et le crime organisé". Ainsi, elle fait partie de la Convention arabe sur la suppression du terrorisme adoptée en 1998 et le protocole à la convention de l'Union africaine (UA) sur la prévention et la lutte contre le terrorisme de 2004. Elle a été également à l'origine de l'élaboration d'une stratégie unifiée pour faire face aux fléaux répandus au Sahel (terrorisme, trafic de stupéfiants et crime organisé transfrontalier) qui s'est traduite, en 2009, par la conclusion d'un mémorandum de coopération et de coordination des actions avec le Mali, le Niger et la Mauritanie. Sur la base de ce mémorandum, a été créé, en 2010, un Comité d'état-major opérationnel conjoint "Cemoc" installé à Tamanrasset (Sud de l'Algérie) et une Unité de fusion et de liaison "UFL" a également été installée pour coordonner les efforts opérationnels des quatre pays. L'Algérie participe, aussi, au niveau méditerranéen, à toutes les réunions des 5+5, notamment celles des ministres de l'Intérieur et des ministres de la Défense. Elle introduit régulièrement au niveau de l'Assemblée générale des Nations unies une résolution pour le renforcement de la sécurité et la coopération en Méditerranée à l'exemple de la résolution 66/63 de Décembre 2011 adoptée par consensus. Elle fait également partie des trois conventions de l'ONU de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants, de corruption et de criminalité transnationale organisée. L'Algérie est activement engagée dans plusieurs actions multi-facettes de coopération et d'aide des pays du Sahel contribuant, notamment, au développement de cette région-a-t-il ajouté.

Ali B

oopération Algérie- Espagne

La sécurité et la lutte contre le crime organisé au centre d'un entretien entre M. Beldjoud et son homologue espagnol

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamal Beldjoud, et son homologue espagnol, Fernando Grande-Marlaska Gomez, ont mis en avant lundi à Alger la "nécessaire" conjugaison des efforts entre l'Algérie et l'Espagne pour développer les relations bilatérales ainsi que la coopération et la lutte contre le crime organisé. Dans une déclaration à la presse à l'issue de sa rencontre avec le ministre espagnol de l'Intérieur, actuellement en visite en Algérie, M. Beldjoud a qualifié les relations entre les deux pays d'"excellentes", précisant avoir procéder avec son homologue à un échange de vues sur des questions d'intérêt pour les deux pays, dans le domaine sécuritaire et de la protection civile. La rencontre a également été l'occasion pour les deux parties d'aborder la question de la migration clandestine. À ce propos, M. Beldjoud a souligné avoir clairement indiqué à son homologue espagnol que l'Algérie mobilisait des moyens financiers, matériels et humains "très importants" pour lutter contre ce phénomène dont elle pâtit. Le ministre de l'Intérieur a ajouté avoir mis en avant, lors de la rencontre, la nécessaire conjugaison des efforts entre les deux pays, notamment en matière d'échange d'informations, pour lutter contre les "réseaux mafieux de la drogue». Pour sa part, le ministre espagnol a précisé avoir abordé avec M. Beldjoud les moyens de coopération dans le domaine sécuritaire afin de lutter contre le crime organisé et les activités des groupes terroristes dans la région et au Sahel, ajoutant que la rencontre avait aussi porté sur la question de la formation continue des forces de sécurité dans les deux pays, ainsi que sur la coopération dans le domaines de la protection civile et de la sécurité routière."Si la crise sanitaire induite par la pandémie de Covid-19 a changé beaucoup de choses, elle n'a cependant pas entamé notre volonté de poursuivre nos efforts pour développer nos relations et notre coopération", a assuré M. Fernando Grande-Marlaska Gomez. Le responsable espagnol a estimé que sa visite en Algérie (troisième du genre) "montre bien que la coopération bilatérale demeure intacte en dépit de la conjoncture", ajoutant qu'"elle va même se développer davantage".

Yasmine D

Wilaya d'Alger

L'impératif respect des protocoles sanitaires dans les plages et espaces de loisirs souligné

Les services de la wilaya d'Alger ont mis l'accent, dimanche, sur l'impératif respect des protocoles sanitaires de prévention contre la propagation du Covid-19, après la décision de réouverture, à partir du samedi prochain, des plages et espaces de loisirs."Suite à la décision du Premier ministre portant ouverture graduelle et contrôlée des plages, espaces récréatifs, lieux de plaisance et de détente, hôtels, cafés et restaurants dans le respect des protocoles sanitaires de prévention et de protection contre la propagation de l'épidémie, le wali d'Alger informe l'ensemble des citoyens qu'il a été décidé, à partir du samedi 15 août 2020, d'autoriser l'accès aux plages autorisée et contrôlées ainsi qu'aux espaces de loisirs en se conformant au dispositif d'accompagnement préventif", indique le communiqué des services de la wilaya d'Alger publié sur sa page Facebook.Rappelant l'obligation du port de masque et du respect de la distanciation physique d'au moins un mètre et demi, les mêmes services mettent l'accent sur l'impératif affichage des mesures préventives au niveau des points d'accès avec prise de températures des estivants, le cas échéant par les éléments de la Protection civile, de la mise en place de bacs pour les masques, mouchoirs et gants utilisés outre l'aménagement des parkings de stationnement.

Concernant la reprise d'activité des hôtels, restaurants et cafétérias, les services de la wilaya d'Alger ont rappelé qu'elle "demeure tributaire de la mise œuvre d'un protocole sanitaire de prévention et de protection». Ce protocole prévoit, selon la même source, l'exploitation des terrasses en premier lieu et l'utilisation d'une table sur deux à l'intérieur, le respect des gestes barrières à l'intérieur comme à l'extérieur, outre la désinfection régulière des lieux et des équipements ainsi que des serviettes et uniformes, ainsi que la mise à disposition des clients de gel hydro-alcoolique avec interdiction d'utilisation des climatiseurs ou de ventilateurs. Les commerces ne se conformant pas à ces mesures encourent la fermeture immédiate, ont tenu à rappeler les services de la wilaya d'Alger."L'organisation des fêtes de mariage et autres au niveau des salles des fêtes, hôtels et restaurants demeurent interdite jusqu'à ce que les conditions adéquates soient réunies".

H.H

Sûreté nationale :

70 postes de sécurisation des plages autorisées à la baignade

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamal Beldjoud, et son homologue espagnol, Fernando Grande-Marlaska Gomez, ont mis en avant lundi à Alger la "nécessaire" conjugaison des efforts entre l'Algérie et l'Espagne pour développer les relations bilatérales ainsi que la coopération et la lutte contre le crime organisé. Dans une déclaration à la presse à l'issue de sa rencontre avec le ministre espagnol de l'Intérieur, actuellement en visite en Algérie, M. Beldjoud a qualifié les relations entre les deux pays d'"excellentes", précisant avoir procéder avec son homologue à un échange de vues sur des questions d'intérêt pour les deux pays, dans le domaine sécuritaire et de la protection civile. La rencontre a également été l'occasion pour les deux parties d'aborder la question de la migration clandestine. À ce propos, M. Beldjoud a souligné avoir clairement indiqué à son homologue espagnol que l'Algérie mobilisait des moyens financiers, matériels et humains "très importants" pour lutter contre ce phénomène dont elle pâtit. Le ministre de l'Intérieur a ajouté avoir mis en avant, lors de la rencontre, la nécessaire conjugaison des efforts entre les deux pays, notamment en matière d'échange d'informations, pour lutter contre les "réseaux mafieux de la drogue». Pour sa part, le ministre espagnol a précisé avoir abordé avec M. Beldjoud les moyens de coopération dans le domaine sécuritaire afin de lutter contre le crime organisé et les activités des groupes terroristes dans la région et au Sahel, ajoutant que la rencontre avait aussi porté sur la question de la formation continue des forces de sécurité dans les deux pays, ainsi que sur la coopération dans le domaines de la protection civile et de la sécurité routière."Si la crise sanitaire induite par la pandémie de Covid-19 a changé beaucoup de choses, elle n'a cependant pas entamé notre volonté de poursuivre nos efforts pour développer nos relations et notre coopération", a assuré M. Fernando Grande-Marlaska Gomez. Le responsable espagnol a estimé que sa visite en Algérie (troisième du genre) "montre bien que la coopération bilatérale demeure intacte en dépit de la conjoncture", ajoutant qu'"elle va même se développer davantage".

Yasmine D

Sortie de promotions d'officiers de l'ESDAT de Reghaïa

Le Commandant des forces de défense aérienne du territoire, le Général major Amar Amrani, a présidé lundi la cérémonie de sortie de promotions d'officiers stagiaires de l'Ecole supérieure de défense aérienne du territoire (ESDAT) "Ali Chabati" de Reghaïa (Alger).Les promotions sortantes sont composées de la 28e promotion des officiers de Commandements et d'Etat-Major, la 44e promotion des Cours de Perfectionnement Officiers, la 4e promotion Master, la 11 promotion des Officiers de Carrière en formation d'Application, 37e promotion des Elèves Officiers de Carrière, 19 promotion des Elèves de la Navigation Aérienne de l'Etablissement national de la navigation aérienne (Enna) relevant du ministère des Transports.Après inspection des différentes formations par le Général major Amar Amrani, le Commandant de l'Ecole, le Général major Benbaatouche Lotfi a prononcé une allocution dans laquelle il a évoqué les grands axes de la formation et les connaissances scientifiques et militaires dispensées par des formateurs qualifiés et des enseignants compétents. Une formation qui permettra aux officiers sortants de s'acquitter avec professionnalisme des missions qui leurs sont dévolues, les exhortant à "ne ménager aucun effort pour la défense de la dignité de la Patrie et la protection de son espace aérien et son intégrité territoriale». Après prestation de serment par les promotions sortantes, et la remise de grades et de diplômes aux lauréats, le Commandant des forces de défense aérienne du territoire, le Général major Amar Amrani a donné son approbation pour baptiser les promotions sortantes du nom du Chahid Abdaoui Belkacem. La cérémonie s'est poursuivie par une parade exécutée par les différentes promotions sortantes. En marge de cette cérémonie, des portes ouvertes ont été organisées pour présenter les différents projets des étudiants, ainsi qu'une exposition de livres scientifiques et technologiques. À la fin de la cérémonie, la famille du Chahid Abdaoui Belkacem Belkacem a été honorée par le Commandant des Forces de défense aérienne du territoire, en compagnie du Commandant de l'école et nombre de cadres, avant de procéder à la signature du Registre d'or de l'Ecole. Né le 4 septembre 1932 à Taouzianet (Khenchela), le Chahid Abdaoui a grandi au sein de sa famille révolutionnaire dans la localité El Fedj, pas loin de la citadelle de Boulaghmane.Parti en France à la recherche d'un travail avant le début de la Guerre de libération nationale, le Chahid Abdaoui Belkacem était revenu à la fin de l'année 1955 pour rejoindre les rangs des Moudjahidines au côté de son frère M'Barek, son gendre le sergent Belkacem Ben Feredj et les frères Chebbati. En 1959 tous les membres de sa famille le rejoignent au siège du Commandement de la wilaya I historique dans la région de la forêt de Beni-Amloul.Ses compétences et aptitudes physiques et psychologiques lui ont valu d'être sélectionné pour faire partie du Commandos dirigé par Larbi Ouennoughi pour exécuter des opérations de qualité. Il avait participé avec son ami le moudjahid Omar Kouatro aux actions lancées dans le Nord constantinois en août 1955.Le Chahid Abdaoui Belkacem a à son actif plusieurs opérations de qualité (batailles et embuscades), notamment la bataille de Bir El Kabsia pour défendre le centre des frères Ghilani et libérer les femmes et les enfants. Il avait été choisi comme membre du Commandos pour effectuer des opérations de qualité contre les traitres et les membres de la Main rouge au niveau de la ville Kaïs.Il est tombé au champ d'honneur au douar Boukhecha à proximité de la ville de Kaïs au lieu-dit Tiferdhassine au printemps 1961.

CRA
Caravane de solidarité du Croissant rouge algérien aux victimes du séisme à Mila

Une caravane de solidarité du Croissant rouge algérien (CRA), composée de 22 camions chargés en denrées alimentaires et d'équipements médicaux, a démarré, lundi d'Alger à destination de la wilaya de Mila, touchée dernièrement par un séisme. Le coup d'envoi de cette caravane a été donné conjointement par la présidente du CRA, Saïda Benhabylès et le ministre du Commerce, Kamel Rezig depuis le Palais des expositions à Alger."Cette caravane de solidarité aux familles victimes du séisme est composée de 200 tonnes de denrées alimentaires et d'équipements médicaux pour l'hôpital de Ferdjioua, dont un appareil respiratoire offert par la Croix rouge chinoise, trois monitorings de surveillance, deux électro-cardiaques, quatre pousses seringues, des pansements, des produits d'hygiène et des masques", a précisé Mme Benhabylès dans une déclaration à la presse. Elle a annoncé, à l'occasion, qu'"une grande caravane bénéficiera, au début de la semaine prochaine, à plus de 3.000 familles des zones d'ombre de l'extrême sud du pays", citant Bordj Badji Mokhtar et Timiaouine (Adrar), Bordj Omar Driss (Illizi) et d'autres régions des Hauts-Plateaux». La présidente du CRA a également annoncé, l'inauguration prochaine, en collaboration avec l'association planning familial, d'"un espace de soutien psychologique pour aider les personnes à surmonter l'impact du confinement». Le ministre du Commerce a, de son côté, fait savoir que son département a collecté, grâce à la contribution des commerçants de Boumerdes, d'Alger, de Blida, de Bejaia et de Sétif, "354 tonnes d'aides dont une partie a été déjà envoyée à nos frères Libanais", notant que cette opération n'est pas la première du genre, depuis le début de la crise sanitaire. "Nous remettons aujourd'hui, la seconde partie, composée de 210 tonnes de denrées alimentaires, entre les mains du CRA qui se chargera de la distribuer", a-t-il dit. M. Rezig a fait savoir, à ce propos, qu'une convention sera signée entre le ministère du Commerce, le CRA et la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), "en vertu de laquelle les commerçants feront don, chaque année, d'environ 5000 tonnes de produits alimentaires au CRA"

Commerce
Levée de la suspension de l'exportation de plusieurs produits locaux

Le ministère du Commerce informe tous les opérateurs économiques exerçant dans le domaine de l'exportation que la suspension des exportations a été levée sur les produits pour lesquels l'Algérie a des capacités de production à l'exception des produits subventionnés ou fabriqués à partir des produits subventionnés, a indiqué ce lundi 10 août 2020 le ministère dans un communiqué publié sur sa page Facebook. Le ministère précise qu'en raison de la crise sanitaire que traverse le pays, l'exportation des masques et du gel hydroalcoolique est également interdite, en plus de l'ail, et ce afin d'apprivoiser le marché en quantités importantes et de répondre à la demande croissante des citoyens. Le ministère du Commerce a précisé qu'une cellule de veille a été mise en place au niveau du ministère pour suivre l'approvisionnement du marché national, en veillant à assurer sa stabilité, en plus de prendre toutes les mesures qui ne porteraient pas préjudice aux besoins du marché national.

N.I

Le président de la FOREM à la chaîne 3 de la Radio Algérienne
« On a fabriqué des associations hybrides dévoreuses de budget, mais absentes sur le terrain »

En Algérie il existait à un moment, quelque 80.000 associations, censées notamment se poser comme représentants de la Société civile auprès des pouvoirs publics. Mais faute d'avoir été aidées ou parce que leurs actions ont été dévoyées, combien parmi elles sont-elles, à ce jour, restées en activité. Pour le président de la FOREM, Mustapha Khiati, qui s'exprimait, lundi, à l'émission L'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, au cours des 20 dernières années, marquées, dit-il, par un manque criant de transparence, "on a fabriqué" des associations hybrides "dévoreuses de budget, mais absentes sur le terrain". Pour celui-ci, il y a une urgente nécessité à revoir le système, afin que ces dernières, "partenaires à part entière du développement", puissent pleinement jouer leur rôle d'interface entre les citoyens et les autorités en charge du devenir du pays. A ce sujet, il relève comme "pas normal" qu'il puisse être organisé une rencontre entre le gouvernement et les walis, sans que n'y soient représentés des membres de la Société civile, ceux d'associations en particulier. Mettant en avant le rôle joué par certaines parmi elles en cette période délicate où l'Algérie est affectée par la pandémie du coronavirus, M. Mustapha Khiati rappelle l'aide précieuse que des associations encore actives ont apportée aux personnels de santé, en leur procurant des repas chauds et autres équipements de protection sanitaire. Il tient, en outre, à rappeler qu'il existe des associations qui n'ont jamais bénéficié de subsides, mais qui, malgré tout, continuent, à ce jour, à mener des actions caritatives en faveur des plus démunis parmi les Algériens. Pour le président de la Fondation pour la promotion de la santé et le développement de la recherche, la Société, "qui refuse désormais d'être perçue comme une assistée", demande, aujourd'hui, à s'exprimer mais, ajoute-t-il, faudrait-il encore que lui soit créé le cadre dans lequel elle puisse le faire.

R.A

Santé

Le Cnop condamne des "manœuvres" visant à contrecarrer les réformes du secteur pharmaceutique

Le Conseil national de l'ordre des pharmaciens (Cnop) a condamné, lundi, des manœuvres visant à contrecarrer les réformes engagées dans le secteur pharmaceutique, relevant que le plan d'action du ministère de l'Industrie pharmaceutique, permettra au ministère de la Santé de "se consacrer" à la qualité de la prise en charge des soins médicaux."Le Conseil national de l'ordre des pharmaciens, (...), condamne fermement les manœuvres, déclarations, publications visant à contrecarrer les réformes engagées par le Gouvernement algérien pour le développement de notre pays et notamment du secteur Pharmaceutique». Le Cnop est un organe de déontologie représentant l'ensemble des Pharmaciens d'Algérie toutes catégories confondues, pharmaciens d'officine, pharmaciens biologistes, pharmaciens hospitaliers et hospitalo-universitaires, pharmaciens distributeurs et de l'industrie». Le Conseil a insisté sur le fait que "l'ensemble" des acteurs du secteur avaient salué la création d'un ministère délégué, puis d'un ministère de l'Industrie pharmaceutique. "En quelques mois l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, en léthargie depuis des années a été enfin dotée de moyens, d'un siège, permettant aux nombreux producteurs locaux d'espérer enfin une prise en charge de leurs problématiques administratives et règlementaires qui, au seul profit de l'importation, retardaient voire compromettaient leurs projets de production", a-t-on encore souligné. Le Conseil a rappelé, à ce propos, que "le plan d'action novateur et ambitieux du ministère de l'Industrie pharmaceutique, adopté en Conseil des ministres, intégrait logiquement la tutelle de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, noyau central de toute politique pharmaceutique». Pour le Conseil "la création du ministère de l'Industrie Pharmaceutique obéit à la volonté de l'Etat d'aller au-delà d'une agence en dotant le secteur d'une gouvernance dédiée, marquant ainsi l'importance stratégique accordée à l'Industrie Pharmaceutique, appréhendée désormais comme un secteur créateur de richesse pour l'économie nationale». Il a rappelé, dans ce cadre que le ministère de l'Industrie pharmaceutique prendra en charge la régulation des activités relevant des établissements pharmaceutiques. Il s'agit de la fabrication, l'importation, l'exploitation, la distribution et l'exportation ainsi que toutes les prérogatives liées au produit pharmaceutique et au dispositif médical". Il a expliqué, dans ce sens, que toutes les activités liées aux exercices médicaux et pharmaceutiques intégrées dans la carte sanitaire, l'officine, le laboratoire d'analyse, la Pharmacie hospitalière, la PCH, l'IPA relèveront bien évidement du ministère de la Santé". "La politique du gouvernement étant une et indivisible, les deux ministères interagiront ensemble au seul bénéfice du développement du pays", a encore estimé le Conseil. Le Conseil a conclu son communiqué en lançant un appel "à se démarquer des tentatives de manipulation et de désinformation orchestrées par des parties soucieuses de préserver leurs intérêts ou leurs positions sans se soucier de l'avenir de la profession et du pays".

Yasmine Derbal

Pétrole:

Le Brent frôlait les 45 dollars hier à Londres

Les cours du pétrole commençaient la semaine en hausse hier, galvanisés par l'optimisme du PDG du groupe pétrolier saoudien "Saudi Aramco" et par l'offre irakienne attendue en baisse. Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 44,84 dollars à Londres, en hausse de 0,99% par rapport à la clôture de vendredi. À New York, le baril américain de WTI pour le mois de septembre grimpait de 1,48% à 41,81 dollars. Les prix du pétrole "sont en meilleure forme en ce début de semaine, récupérant la quasi-totalité des pertes de vendredi", a constaté Eugen Weinberg, analyste. Les deux cours de référence avaient respectivement perdu 1,5% et 1,7% vendredi, lestés par un nouvel accès de tensions entre Washington et Pékin et la progression du Covid-19, notamment aux Etats-Unis. Al Stanton, de RBC, estime que les déclarations du PDG de Saudi Aramco Amin Nasser dimanche constituent l'élément majeur de soutien aux prix du brut.M. Nasser, cité dans un communiqué à l'occasion des résultats trimestriels de l'entreprise, s'est dit optimiste quant à une "reprise partielle du marché de l'énergie" alors que nombreux pays assouplissent les restrictions sanitaires face à la pandémie. Le géant pétrolier détenu majoritairement par l'Etat saoudien, premier exportateur de brut au monde, a fait par ailleurs état d'un bénéfice net d'environ 6,6 milliards de dollars (environ 5,6 milliards d'euros), en chute de 73,4% sur un an mais honorable comparé à de nombreux autres géants de l'énergie internationaux."La bonne santé des marchés financiers et les tensions politiques dans le monde entier créent un environnement favorable", a ajouté M. Weinberg, de même que des "perspectives de demande plus élevée en Arabie saoudite et une production en Irak attendue en baisse en août et septembre." Pour surmonter la chute de la demande de brut, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés, via l'accord Opep+, ont décidé de réduire leur production de brut depuis le mois de mai, s'imposant des limites par pays.

Organisation mondiale de la santé (OMS)

Plus de 100 milliards de dollars seront nécessaires pour garantir l'accès aux vaccins

Plus de 100 milliards de dollars seront nécessaires pour garantir l'accès de tous à des vaccins contre la Covid-19, a affirmé hier le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus. S'exprimant lors d'une conférence de presse virtuelle depuis Genève (Suisse), Tedros Adhanom Ghebreyesus a déclaré : "Cela semble être une grosse somme d'argent, et ça l'est. Mais elle est relativement faible en comparaison avec les 10.000 milliards de dollars qui ont déjà été investis à ce jour par les pays du G20 pour donner un coup de pouce fiscal afin de gérer les conséquences de la pandémie de Covid-19".Il a confié aux journalistes que les trois prochains mois offriraient "une fenêtre d'opportunités essentielle pour faire progresser le travail de l'Accélérateur ACT, une collaboration mondiale soutenue par l'OMS qui vise à accélérer le développement, la production et l'accès équitable aux tests de dépistage du Covid-19, aux traitements et aux vaccins". Cependant, il a averti que "pour exploiter cette fenêtre, nous devons fondamentalement faire évoluer la manière dont nous finançons l'Accélérateur ACT et donner la priorité à l'usage de nouveaux outils». Selon le chef de l'OMS, il existe un grand écart mondial entre l'ambition de l'Accélérateur ACT et le montant des financements promis. "Nous ne sommes qu'à 10% des milliards nécessaires pour concrétiser la promesse de l'Accélérateur ACT", a-t-il déploré. Faisant observer que le nombre de cas de Covid-19 enregistrés atteindrait cette semaine les 20 millions avec 750.000 décès, il a souligné que "derrière ces statistiques, il y a beaucoup de douleur et de souffrance". "Les dirigeants doivent agir davantage et les citoyens doivent respecter les nouvelles mesures", a-t-il conclu.

N.I

Barrage de Taksebt :

Le volume d'eau a baissé à 37,5%

Le volume d'eau dans le barrage de Taksebt ne cesse de baisser durant les derniers mois et s'est situé à 37,5% le début de ce mois d'août. En effet, avec une capacité de 180 millions de mètres cubes, le barrage ne contient actuellement que 68 millions de mètres cubes, mettant de la pression sur la gestion de barrage qui est appelé à servir les trois wilayas de Tizi-Ouzou, Alger et Boumerdès.Selon des sources internes de l'Agence nationale des barrages et des transferts, (ANBT), le barrage sert actuellement l'équivalent de 435 000 mètres cubes par jour, ce qui donne la moyenne de 13 millions de mètres cubes par mois. Ainsi avec un tel volume de distribution le barrage peut servir uniquement la période de cinq mois avant d'atteindre sa capacité minimale. « Nous craignions que la consommation n'augmente durant ce mois d'août, mais si non après la consommation diminuera et nous espérons qu'il y aura une meilleure pluviométrie dès le début de l'hiver » souligné notre source. Face à cette situation critique, l'ANBT anticipe des opérations d'épurations d'eau distribué afin d'éviter le problème qui a surgi l'an dernier et qui a suscité l'inquiétude des consommateurs. Toutefois, le ministère des ressources en eau ne cesse d'appeler à une consommation rationnelle de l'eau durant cette période de grande chaleur que connaissent plusieurs régions du pays

Depuis la fin du mois de juin dernier

La Banque d'Algérie sans gouverneur

La Banque d'Algérie se trouve, depuis la fin du mois de juin dernier, sans gouverneur. Son ancien gouverneur, Aymen Benabderrahmane, a été nommé ministre des Finances. De nombreux experts en économie ont exprimé leur inquiétude quant à la mise sous tutelle de la Banque d'Algérie. Ainsi, depuis qu'elle est sans gouverneur, le pouvoir exécutif a mis la Banque centrale sous la tutelle du ministère des Finances. Des experts en économie et acteurs de la sphère bancaire nationale ont indiqué que l'autonomie de la Banque centrale rend compte de l'enjeu des réformes politiques, notamment en ce qui concerne la séparation des rôles et des attributions au sein des institutions de l'Etat.L'ancien gouverneur de la Banque d'Algérie Abderrahmane Hadj-Nacer a exprimé, sur les colonnes du quotidien Liberté, ses inquiétudes. « On ne veut pas d'équilibre des pouvoirs (…) car on veut surtout éviter d'avoir à rendre des comptes » a-t-il dénoncé. Il explique, par ailleurs, que le mandat du gouverneur est depuis ouvert, et ceci fait perdre à la Banque centrale son autonomie au profit du pouvoir exécutif. Aussi, Abderrahmane Hadj-Nacer insiste sur le fait que le gouverneur de la Banque d'Algérie devrait jouir d'une parfaite autonomie pour travailler sur le moyen et long terme.

Mots à Caser

Pour caser les mots de la liste dans la grille, aidez-vous du terme : MÉDUSE.

2

AB
AH
AM
AN
AS
CE
CH
ED
EN
EU
EV
GE
IE
IL
IN
IO
IR
LI
LU
MS
N B
NI
NO
OH
OP
OR
OU
RE
RH
RI
TE
TO
UN
UT
VA
YS

3

AAR
ACE
AGE
ANA
ANI
ARE
BAC
BIC
CLE
EAU
EMS
ENA
EUH
GEL
HAI
INO
LEX
MAC
MEO
MON
MOT
NAY
NOM
NUS
ODE
OSS
OTE
OUR
OUT
PAR
SMI
STO
TEE
TOI
TOP
TRI
USA
VER
VIL

4

AMEN
ANEE
DINE
ELOI
EMIR
EPOI
ERES
ERIN
ESON
FACE
HELE
HUTU
INDE
ISIS
LIED
LIEU
LIEU
LOIN
LORI
NEPE
PAIR
PIED
POUR
REIN
REVE
SOLE
TREK
UNIE

5

AGNEL
ARETE
ECRIN
EIDER
ESOPE
ETIRE
GALOP
HANTE
HELIX
LIDAR
LOESS
NAVEL
OPALE ORALE
PHILO
RABOT
RETRO
SINAI
SKIER
STENO
SUEDE
TENTA
TRAME
VATUS
VIREO

6

AIDENT
ARAFAT
ATIMIE
CARTER
CAVANT
CINEMA
ERRERA
ETHERE
ETOILA
ICARIE
ILLICO
ISATIS
ISOREL
LESTEE
MARIER
NANISE
OISEAU
PERIFS
PRIONS
REUSSI
RIMANT
SCIANT
TURBAN

7

AMERRIE
DIONEES
EBATTUS
EHONTEE
ENLAÇAS
ENRENER
GLOBINE
IMAGINE
INODORE
NATUREL
NOVELLE
OMERTAS
ORIGNAL
PERUGIN
RONCIER
SHEIKHS
SYSTEME
THULIUM

8

AIGUUILLE
ANGOLAIS
ASTURIEN
CANOPEES
CAROTIDE
CATILINA
EINSTEIN
IENISSEI
ILIENNES
MEDECINE
OMELETTE
PAMPILLE
RIPOLINE
ROBERVAL
SEROTYPE
SLALOMER
TENORITE

9

AUMONIERE
GIBELOTTE
INATTENDU
LEICESTER
LIBERTINE
NETTEMENT
POUDRIERE
REGENERER
TENANCIER
TERAOCTET
YOHIMBINE

10

CISTERCIEN
IONISATION
LONDONIENS
MICROPHONE
NYCTALOPES
SCAPHANDRE
SOURICIERE

M E D U S E

Lutte contre la surfacturation commerciale

Le Président Tebboune ordonne la mise en place d'une équipe multidisciplinaire

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné la mise en place d'une équipe multidisciplinaire pour la lutte contre la surfacturation afin de l'écarter définitivement du paysage national, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. Présidant la réunion périodique du Conseil des ministres , tenue dimanche par visioconférence, M. Tebboune a ordonné "la mise en place d'une équipe multidisciplinaire pour la lutte contre la surfacturation pour l'écarter définitivement du paysage national, à travers notamment le renforcement de la coopération avec des instances internationales comme l'Union Européenne (UE), y compris en adhérant à des instruments juridiques internationaux qui peuvent rendre plus effective une telle lutte. Cette instruction a été donnée par M. Tebboune après avoir entendu une présentation du ministre du Commerce relative à la feuille de route concernant la relance des activités du secteur du commerce, souligne le document. Ainsi, et après avoir relevé la pertinence de la démarche présentée qui va dans le sens de la moralisation de l'activité commerciale et de la lutte contre la fraude, le Président de la République a également instruit le ministre du Commerce en vue de renforcer les capacités d'intervention du ministère du commerce, notamment en ressources humaines qualifiées pour pouvoir concrétiser le programme arrêté. M. Tebboune a aussi exhorté le ministre de procéder à l'assainissement des inscriptions au registre de commerce pour mettre fin à son utilisation frauduleuse et aux fausses attestations, en veillant notamment aux conditions d'âge et en renforçant la numérisation et la coopération avec les services de la douane et des impôts, ainsi qu'avec les services de sécurité. Engager, après concertation avec les services du ministère de la Défense nationale (MDN), la reprise du commerce transfrontalier dans les zones du Sud du pays tout en renforçant les mesures de sécurité et de contrôle, a été également ordonnée par M. Tebboune. Le Président a demandé aussi, en concertation avec les autorités des deux pays, d'examiner la possibilité de procéder à des investissements directs de Naftal dans les régions voisines du Mali et du Niger pour réduire le trafic et la contrebande de carburants et de gaz butane. Il a instruit également de revoir le dispositif de remboursement des frais de transport vers et depuis le Sud du pays, et mettre à jour la liste des produits qui sont désormais disponibles tout en luttant contre les fausses factures. Se préparer à la mise en œuvre de la Zone africaine continentale de libre échange, notamment en affinant la question des règles d'origine, en tirant, en cette matière, des enseignements de notre expérience avec la Zone arabe de libre échange, a également été recommandée par le Président de la République. M.Tebboune a également ordonné de procéder à une évaluation de la présence des commerçants étrangers installés et contrôler l'exercice réel de leurs activités, notamment les réfugiés parmi eux. Enfin, le Président de la République a donné instruction au ministre du Commerce à l'effet de procéder à une évaluation des accords commerciaux multilatéraux, régionaux et bilatéraux, notamment le dossier sur l'accord d'association avec l'UE qui doit faire l'objet d'une attention particulière faisant valoir nos intérêts pour des relations équilibrées.

Moussa O / Ag

Véhicules neufs:

Le nouveau cahier des charges présenté avant la fin de semaine

As plus loin qu'avant-hier samedi, le président de l'Association des concessionnaires des véhicules se plaignait du retard mis par les services du ministère de l'Industrie à finaliser le cahier des charges, expliquant que pour l'année 2020 les nouvelles immatriculations sont désormais impossibles du fait que ce texte doit suivre encore tout un cheminement chronophage avant de devenir opérationnel.

Toujours est-il que le président de la République entend bien faire bouger les choses par rapport à ce dossier qui cristallise l'intérêt de l'opinion en exigeant hier de Ferhat Ait Ali Braham , ministre de l'Industrie, de faire diligence, plutôt que de se répandre chaque semaine en déclarations pour annoncer l'imminence du fameux cahier des charges, devenu au fil des semaines comme une sorte d'Arlésienne. Dans le communiqué du Conseil des ministres consacré à ce dossier, il est, en effet, souligné que le président Tebboune, « est revenu sur le caractère urgent de la présentation, avant la fin de la semaine, du cahier des charges sur les véhicules neufs qui, conformément aux décisions prises lors du dernier Conseil des ministres, ne devraient concerner que les nationaux. »Outre l'urgence en termes de calendrier, la semaine prochaine au plus tard , le président de la République, ajoute le communiqué, a mis en exergue « l'importance de veiller à la mise en œuvre effective et transparente de ce dispositif de sorte à en faire bénéficier les véritables opérateurs économiques agissant dans le domaine de la sous-traitance ». De même qu'il a été question dans les propos du chef de l'Etat de « contrôle du strict respect par les bénéficiaires, des dispositions du cahier des charges et l'application rigoureuse des sanctions en cas de manquement. » Cela en attendant un texte « Un texte séparé devrait être pris s'agissant des étrangers. »La balle est donc dans la camp de Ferhat Ait Ali qui doit passer à la vitesse supérieure pour être au rendez-vous fixé par le président , la semaine prochaine.

Yasmine D

Fonds spécial dédié aux startups

Le Président de la République ordonne son exploitation immédiate

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné de rendre rapidement opérationnel le fonds spécial dédié aux start-ups, ainsi que faire adopter, dans les meilleurs délais, les projets de textes réglementaires relatifs à ces entreprises. Présidant la réunion périodique du Conseil des ministres, tenue dimanche par visioconférence, et après avoir entendu une présentation du ministre délégué en charge de l'économie de la connaissance et des start-ups, relative au développement de l'économie de la connaissance et des start-ups, à M. Tebboune a souligné "la pertinence du programme présenté et exprimé le soutien total du Gouvernement pour la mise en œuvre de ses grandes lignes. M. Tebboune a ainsi instruit le ministre délégué en charge du secteur pour faire adopter, dans les meilleurs délais, les projets de textes réglementaires relatifs aux start-ups, ainsi que rendre rapidement opérationnel le fonds spécial dédié à ces entreprises pour lancer les premières entreprises dans les semaines à venir. Le Président de la République a aussi ordonné de mettre à la disposition du secteur les terrains d'assiette pour la mise en place des incubateurs et des accélérateurs et de veiller à la relocalisation des start-ups algériennes établies à l'étranger en leur offrant les mêmes conditions dont elles disposent actuellement. Par ailleurs, le Président a entendu une présentation du ministre délégué chargé de la micro-entreprise , relative à la relance des activités de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ).Dans ce cadre, le Président de la République a observé que la démarche proposée était "un palliatif au chômage des jeunes alors que la nouvelle stratégie pour la micro-entreprise doit s'inscrire dans une approche économique, répondant aux besoins du marché".L'objectif, a réitéré M. Tebboune est "de mettre sur pied une nouvelle génération d'entrepreneurs, propres, dynamiques et ambitieux, porteurs de projets». À la lumière de ce constat, le Président a instruit le ministre délégué chargé de la micro-entreprise de revoir la stratégie en relation avec la nouvelle approche économique et de la présenter lors de la prochaine réunion du Conseil des ministres.

A.A

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:

023 95 73 73/ 0553 45 62 56

Ou par Email au: **monde.adm@gmail.com**

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:

023 95 73 73/ 0553 45 62 56

Ou par Email au: **monde.adm@gmail.com**

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Google Adwords : Générateur de mots clés

Vous entendez nombre d'entrepreneurs évoquer les mots clefs qui séduisent tant Google pour être en haut de l'affiche. Etre en tête et en première page devient votre obsession .En manque d'inspiration ? Vous n'avez pas d'idées de mots clés à insérer sur votre internet ni comment vous y prendre ? Vous souhaitez connaître ce que recherche le plus les internautes ? Alors Google Adwords est fait pour vous !

Google Adwords, kesako ?

Google AdWords est une excellente stratégie publicitaire pour attirer des visiteurs sur votre site web en gardant à l'esprit que 8 internautes sur 10 utilisent Google comme principal moteur de recherche. Google AdWords, régie publicitaire de Google créée en 2000 aux États-Unis permet d'afficher des annonces ou bannières publicitaires soit sur Google soit sur le réseau partenaires Display. Google Adwords est un programme de publicité en ligne de Google. Cet outil permet de gérer ses campagnes publicitaires sur Internet mais il permet aussi de générer des mots-clés et connaître le volume de recherches mensuels, c'est à dire le nombre de requêtes que tape les internautes sur le moteur de recherche de Google.

Identifier et sélectionner les mots clefs, « Mot ou expression », l'étape en amont

Vous devez sélectionner les mots-clés ou les groupes de mots-clés qui à votre avis correspondent aux recherches de vos potentiels clients. En tapant un mot ou un groupe de mots, Google Adwords va vous suggérer une liste de mots ou expressions clés que tapent les internautes sur le Web. Celle-ci n'est pas triée, elle est en vrac, et il est donc décisif donc que vous regardiez avec rigueur les résultats obtenus : le taux de clics, le taux de conversion ou le coût par acquisition présentant le meilleur retour sur investissement. Il est loin d'être inutile de toujours tester ces mots-clés. Vous pourrez alors faire un tri selon le volume de recherches. Il faut utiliser Google Adwords comme un outil de suggestions d'idées pour la partie rédactionnelle quand vous écrivez vos articles, actualités ou tout autre contenu. Cela permet de suggérer des thématiques auquel vous n'auriez pas pensé et donc de vous aider sur la longue traîne.

Relier vos annonces publicitaires AdWords à votre Site Web

Lorsque vous créez un site grâce à Google Sites, le système génère une URL qui se présente globalement comme ceci : Par la suite, lorsque vous créerez vos premières annonces, cette URL pourra constituer l'adresse de votre page de destination. Vous avez 2 possibilités pour utiliser « site web » dans Adwords :
– scanner vos propres pages
– scanner tout simplement la page de vos concurrents afin de faire ressortir leurs mots-clés (sans avoir à remplir le champ « Mot ou expression »).

Identifier et sélectionner la ou les catégories

Grâce à AdWords, vous pouvez cibler par exemple différentes catégories de zones géographiques (code postal, ville, région, etc.). Sélectionnez les catégories pour décrire votre entreprise plutôt que de sélectionner tous les services, produits ou équipements que vous proposez. Lorsque vous choisissez votre catégorie, pensez toujours à la manière d'agir de vos clients : les catégories ne sont pas des mots-clés, mais plutôt un outil offert à vos clients pour leur permettre de vous trouver. N'hésitez donc pas à sélectionner des catégories spécifiques, plutôt que des catégories générales ! Savoir utiliser Google AdWords est la clé pour réussir son référencement. Une chose reste à faire, vous plongez dans cet outil.

Ne pas baisser les bras face aux difficultés liées à la création

Aujourd'hui dans ce contexte où les annonces les plus pessimistes ne cessent de remplir la toile et nous décrire les pires scénarios qui n'ont finalement que pour conséquences de décourager et de désespérer. Or, les entrepreneurs n'ont cessé de rencontrer de multiples obstacles et ont pris pour habitude de ne pas écouter les voix de ceux qui conduiraient n'importe quelle entreprise à la faillite et le pays par la même occasion. L'être humain a une capacité de rebond inépuisable. La création d'entreprise, tout le monde le sait, tout le monde le répète et dans les échanges entre entrepreneurs les mots difficultés, impasses, obstacles, concurrents font partie de leur vocabulaire courant et chacun pourrait y ajouter un mot de plus. Mais a contrario, le principe de base est de ne jamais baisser les bras quand les difficultés se présentent et de bien les analyser pour savoir si votre découragement doit se transformer pour mieux réussir. Alors?

1 – Je suis très proche du but !

Cela fait des mois que vous travaillez sur ce projet et vous voulez vous arrêter maintenant ? Persévérez, la réussite n'est peut-être plus très loin ! Comment pourrez-vous connaître le succès si vous n'allez pas jusqu'au bout ? Allez, gardez espoir et continuez ! La persévérance est bien souvent la clé de la réussite !

2 – Je le savais depuis le départ les difficultés sont inhérentes à la création d'entreprise !

Rares, très rares sont les entrepreneurs qui ont connu le succès sans vivre d'importantes difficultés. La plupart de ces entrepreneurs dont le parcours vous fait rêver ont d'abord dû franchir des impasses et surmonter de nombreux problèmes. Comme vous, ils ont parfois eu envie de baisser les bras, mais ils ont continué à se battre pour réaliser leurs projets. Alors, ne perdez pas espoir, il est naturel que vous rencontriez toutes ces difficultés.

3 – J'ai déjà beaucoup appris !

Beaucoup d'entrepreneurs vous le diront, les galères en tout genre qu'ils ont pu surmonter lors de la création de leur entreprise les ont fait progresser. Prenez ces difficultés comme un tremplin pour apprendre à vitesse grand V les réalités du business, les bons réflexes à adopter, les pièges à éviter et pour booster votre motivation à réussir !

4 – Je vais tout remettre en question pour améliorer votre projet!

Vous rencontrez des difficultés ? C'est peut-être le signal d'un dysfonctionnement dans la structure de votre projet. Étudiez-le bien, évaluez ses forces et ses faiblesses : vous allez finir par trouver ce qui peut être amélioré et augmenter ainsi vos chances de réussir. Dans l'entrepreneuriat, les difficultés peuvent être recyclées en moteur pour faire grandir votre projet !

5 – Je vais aller chercher des conseils auprès d'experts !

Vous n'êtes pas seul face aux multiples problèmes que vous pouvez rencontrer dans votre aventure entrepreneuriale ! N'hésitez pas à demander conseil du côté des structures d'accompagnement ou des experts spécialisés dans le domaine qui vous pose problème. Le monde de l'entrepreneuriat est peuplé de personnes aptes à vous aider et qui ne demandent qu'à soutenir de beaux projets !Et puis pourquoi pas vous rendre sur les nombreux webinaires proposés et de participer à des ateliers pour développer vos compétences, rencontrer des entrepreneurs et découvrir la solution qui entraînera dans votre sillage de multiples entrepreneurs !!!

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:

023 95 73 73/ 0553 45 62 56

Ou par Email au: **monde.adm@gmail.com**

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le miel : pourquoi en manger

Le miel est une substance sucrée fabriquée par les abeilles à l'aide du nectar des fleurs. Composé à plus de 80 % de glucides, c'est un aliment riche en énergie et relativement pur. En fait, on y retrouve principalement deux sucres : le fructose et le glucose, deux sucres simples qui ne nécessitent aucune digestion avant leur absorption et qui sont facilement et directement assimilés par le corps.

Caractéristiques du miel :

• Riche en calories ;
• Riche en glucides ;
• Source de potassium ;
• Effet prébiotique ;
• Riche en antioxydants.

4 bienfaits du miel : pourquoi en manger?

- Les prébiotiques sont des glucides non assimilables par notre organisme qui jouent un rôle dans la balance de la microflore intestinale. Le miel aurait possiblement un effet prébiotique sur le corps humain en améliorant la croissance, l'activité et la viabilité des bifidobactéries et des lactobacilles de la microflore intestinale, des bactéries importantes pour une bonne santé.

-Le miel est une source alimentaire d'antioxydants. La majorité de ces antioxydants sont des flavonoïdes. Ces derniers interagissent dans la neutralisation des radicaux libres du corps, permettant ainsi de prévenir l'apparition des maladies cardiovasculaires, de certains cancers et de certaines maladies neurodégénératives. La quantité et le type de flavonoïdes trouvés dans le miel varient selon la source florale. Règle générale, les miels les plus foncés, comme ceux issus du tournesol et du sarrasin, contiennent des quantités de flavonoïdes supérieures aux miels plus pâles, ainsi qu'une plus grande capacité antioxydante. D'ailleurs, pour une même quantité, le miel possède un pouvoir antioxydant équivalent à celui de la majorité des fruits et légumes. Par contre, il est rare que l'on consomme la même quantité de légumes/fruits et de miel. Toutefois, l'assimilation de ces flavonoïdes par le corps humain ayant été très peu étudiée d'autres recherches sont nécessaires.

-Certaines caractéristiques du miel tel son bas pH, sa grande viscosité qui limite la dissolution d'oxygène et sa faible concentration en protéines lui confèrent un effet antibactérien important. D'ailleurs, la possibilité de prévenir et de traiter certaines affections gastro-intestinales mineures comme de l'inflammation ou un ulcère gastrique par une administration orale de miel n'est pas exclue. En effet, ce dernier diminuerait l'adhérence des cellules bactériennes aux cellules épithéliales de l'intestin ce qui empêcherait les bactéries de se fixer et de proliférer, en plus de mettre à profit ses propriétés anti-inflammatoires.

-Le miel contient sensiblement la même quantité de sucre ou de calories que les autres agents sucrants (sucre blanc, cassonade, sirop d'érable) mais du à son pouvoir sucrant plus élevé, il est un choix intéressant car on le consomme en quantité plus faible.Également, comme celui-ci possède un indice glycémique plus faible, il demeure un choix plus avisé pour les personnes atteintes de diabète.

La thrombocytémie essentielle est une maladie sanguine, chronique et incurable, caractérisée par une concentration anormale de plaquettes (ou thrombocytes) dans le sang. Elle fait partie des cancers du sang dits « néoplasmes myléoprolifératifs » qui regroupent les maladies induites par la prolifération des cellules sanguines produites dans la moelle osseuse. La thrombocytémie essentielle n'est pas à confondre à la thrombocytémie secondaire (appelée aussi réactionnelle). La première désigne un problème inhérent à la production de cellules sanguines tandis que la deuxième fait état d'un taux anormal de plaquettes suite à un dysfonctionnement de l'organisme, comme une maladie inflammatoire par exemple. Dans le cas d'une thrombocytémie secondaire, le taux plaquettaire redevient normal une fois que la cause a été traitée avec succès.

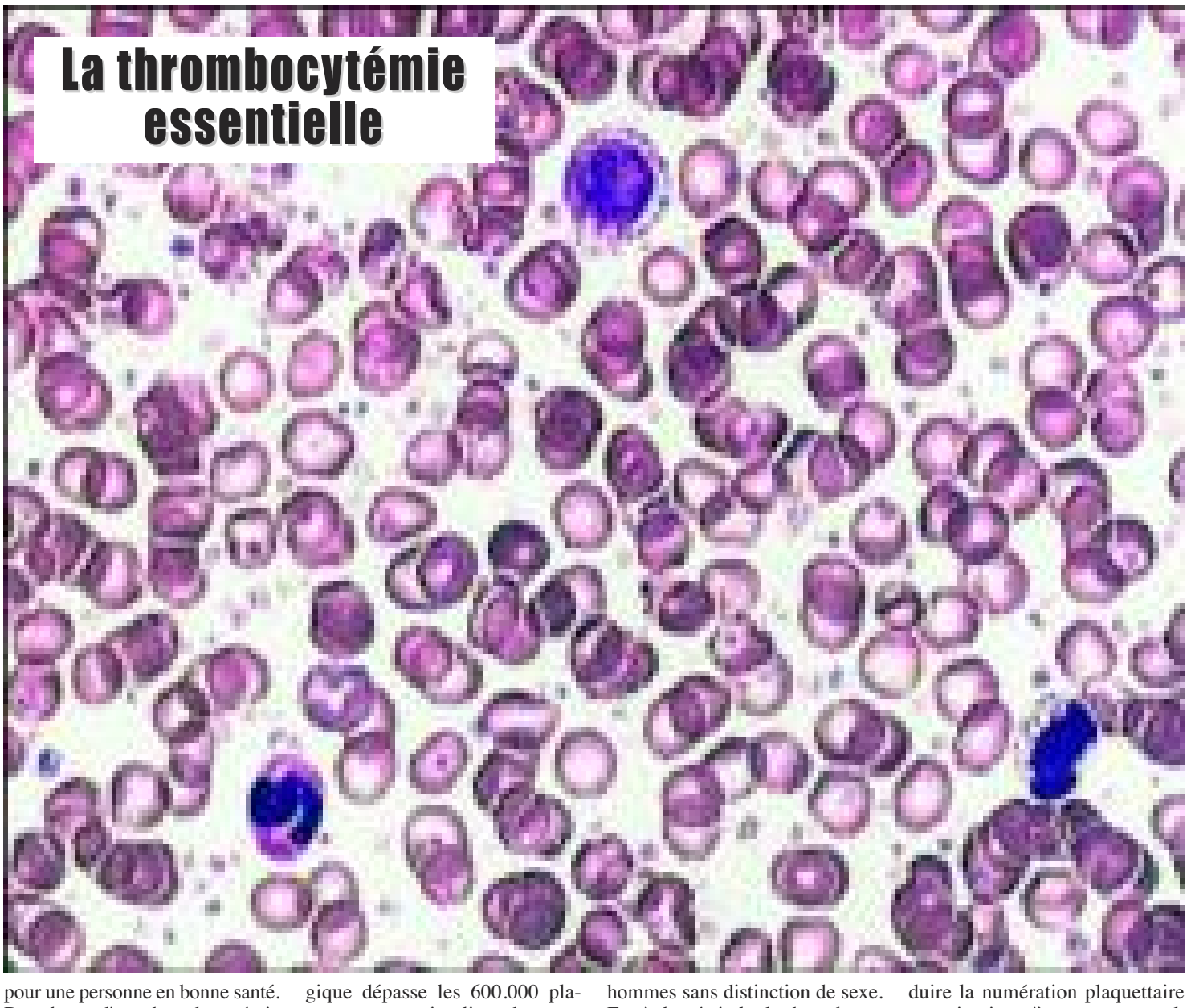

La thrombocytémie essentielle

Les causes et traitements de la thrombocytémie essentielle

Les plaquettes sont des petites cellules sans noyau qui sont formées par la fragmentation du cytoplasme des mégacaryocytes dans la moelle osseuse. Avec d'autres facteurs de coagulation, elles limitent les hémorragies. Mais, en trop grandes quantités, elles peuvent former des caillots avec d'autres cellules sanguines, les thrombus, qui obstruent la circulation sanguine : c'est la thrombose. La valeur normale des plaquettes est plus haute chez la femme que chez l'homme. On estime qu'elle se situe entre 150.000 et 400.000 plaquettes par microlitre de sang pour une personne en bonne santé. Dans le cas d'une thrombocytémie essentielle, les mégacaryocytes prolifèrent anormalement à la suite d'une mutation génétique acquise. Cela se traduit par une quantité très importante de plaquettes dans le sang. Il est admis que le taux de plaquettes pathologique dépasse les 600.000 plaquettes par microlitre de sang, même s'il est généralement plus proche des 1.000.000 plaquettes par microlitre de sang. Aucun facteur aggravant n'est connu pour cette maladie. Elle peut apparaître chez les enfants, mais touche essentiellement les femmes et les hommes sans distinction de sexe. En règle générale, la thrombocytémie essentielle ne réduit pas l'espérance de vie, néanmoins un suivi médical est obligatoire pour prévenir les risques de thrombose, la complication la plus sérieuse de cette maladie. Des médicaments peuvent être administrés pour réduire la numération plaquettaire sanguine jusqu'à un taux normal. On peut également envisager une thrombocytaphérèse (appelée aussi trombaphérèse) qui, grâce à une machine, sépare les plaquettes dans le sang avant de le réinjecter au patient.

B.Meriem

Patrimoine

Mosquées antiques de Batna, des chefs-d'œuvre archéologiques à valoriser

Bien que certaines mosquées demeurent fermées pour une raison ou une autre, les anciennes parmi ces structures cultuelles, disséminées à travers plusieurs localités de la wilaya de Batna, constituent des chefs-d'œuvre archéologiques et sont témoins d'une riche histoire de rayonnement spirituel et culturel conservant à ce jour leur attrait même si elles ont grand besoin de restauration et de valorisation. Outré leur architecture caractéristique du patrimoine bâti de la région à base de toub (pisé) et de pierres, ces monuments étaient jusqu'il y a peu, des lieux de rayonnement religieux, de Savoir et de réforme sociale, où les questions liées à la religion et à la vie en société étaient traitées. La Direction des affaires religieuses et wakfs de la wilaya recense six (6) mosquées historiques à Batna, indique le chef du bureau des rituels religieux et wakfs, Nadir Saâda, relevant que l'une des plus anciennes, à savoir la mosquée El Atik, qui se trouve au cœur de la vieille cité de M'doukal et dont la construction, œuvre des familles qui régissaient les villes arabes après la conquête islamique, remonte au 6ème siècle de l'hégire du temps du gouverneur EL Arbi ibn Omar ibn Hafsi.Ce monument cultuelle, bâti en pisé (toub) au sein du vieux ksar de M'doukal a été restauré à plusieurs reprises à la faveur d'initiatives des habitants et continue, au jour d'aujourd'hui, d'assurer sa fonction spirituelle de lieu de prière. Les cinq autres mosquées sont fermées par souci de les protéger. Il s'agit notamment de la mosquée des Ouled Sidi Bel Abbès, à la cité Dar cheikh dans la vieille Dechra de Menéa, construite sur des ruines romaines vers l'an 1700 par cheikh Mohamed El Asghar Ibn Sidi Boubakr.Elle dépendait de la zaouïa Benabbès de la voie soufie El Kadiriya érigée en l'an 1660 par Sidi Boubakr ibn sidi Mohamed El Akbar. Les deux établissements qui conservent de précieux manuscrits sont construits dans la tradition des vieux bâtisseurs de la région.Ils renferment notamment un petit cimetière contenant 13 tombes dont celles des fils du dernier bey de Constantine, Ahmed bey, qui s'était réfugié dans la zaouïa des Benabbès en 1839, deux années après la prise de Constantine par l'occupation française. La zaouïa et sa mosquée sont devenues un monument touristique par excellence de la région, attirant annuellement des centaines de visiteurs. La wilaya de Batna compte également la mosquée"Sebaa rgoud" (Les sept dormants), construite dans la ville de N'gaous il y a plus de quatre siècles avec des pierres de ruines d'un vieux établissement romain. Cette mosquée conserve son architecture originelle du fait qu'elle est maintenue fermée après la construction d'une nouvelle mosquée attenante à la première, assure M. Saâdna. Une autre mosquée historique est celle du vieux village (Thakleat) de Bouzina, un site bâti sur une colline et dont la mosquée a été classée en 1968, par un arrêté du ministère de la Culture. Selon les vieux du village, ce lieu de culte a été érigé depuis plus de trois siècles et avait servi surtout à l'enseignement du Saint Coran.

La mosquée Sidi Aïssa de T'kout, bâtie depuis plus de six siècles--

Dans la ville de T'kout, distante de 95 km de Batna, se trouvent deux anciennes mosquées. La première est celle de Sidi Aïssa du village Djarallah. Elle a été édifiée depuis plus de six siècles sur le mausolée d'un saint. La seconde, est celle de Sidi Abdeslam datant de plus de quatre siècles, est également érigée sur le mausolée du saint éponyme, selon la même source. Des efforts continus sont déployés pour classer ces mosquées, placées toutes sous la tutelle de la direction des affaires religieuses et wakfs, et des dossiers ont été constitués dans cette perspective, assure Nadir Saâdna qui note que la majorité de ces monuments cultuels se trouvent sur des sites aux paysages imprenables leur conférant une dimension touristique par excellence. De son côté, le directeur de la culture de wilaya, Omar Kebour, fait état d'une liste de plusieurs anciennes mosquées de la wilaya à valeur historique et spirituelle envoyée au ministère de la Culture proposant leur classification sur la base d'une décision du Président de la République Abdelmadjid Tebboune portant restauration et réhabilitation des anciennes mosquées. La liste qui demeure ouverte comprend notamment la mosquée El Atik et le Djamaâ Sidi Mohamed El Hadj de Ksar de M'doukal (ce dernier fut surtout un lieu de rassemblement des futurs pèlerins devant suivre la voie des caravanes de hadj), ainsi que les mosquées Les sept dormants de N'gaous, de Sidi Abdeslam de T'kout et enfin celle du village abandonné de Ghoufi dans la commune de Ghassira, ajoute la même source. La classification de ces mosquées et la restauration de celles ayant subi des dégradations permettront de préserver ce patrimoine historique matériel et, par ricochet un pan de la mémoire de la région, d'autant que ces structures surtout qu'elles constituent à la fois des monuments spirituels et religieux de par leur vocation et des vestiges historiques de par leur architecture susceptibles de contribuer à la promotion du tourisme dans la région.

Toumi.M

30 ans après

La série Madame est servie revient!

La série culte Madame est servie reprend du service à la télé 30 ans après! En effet, la série qui s'était arrêté en 1992 va connaître une suite avec toujours la comédienne Alyssa Mylano alias Samantha (qui vient de vaincre le coronavirus Ndlr) dans le rôle d'une maman célibataire. Elle jouera au côté de celui qui campera le rôle de son père, Tony, alias Tony Danza qui a annoncé la nouvelle de la reprise de la série américaine sur twitter. Le sémillant acteur, âgé aujourd'hui de 69 ans a fait savoir être «excité à l'idée de faire revenir la famille Micelli à la télévision!». Alyssa Mylano qui se fera remarquer plus tard dans de nombreuses autres séries, notamment Charmed et Melrose place sera avec Tony Danza «au coeur de la trame scénaristique». À signaler qu'ils seront aussi tout deux «producteurs exécutifs, aux côtés de Norman Lear, Brent Miller et Dan Farah», détaille BFM TV. Dans le reste du casting, les fans du célèbre feuilleton retrouveront également Judith Light et Danny Pintauro qui seront eux aussi de la partie. Pour sa part, Alyssa Milano n'a pas caché son enthousiasme sur Instagram en s'exprimant par ces mots: «Je suis tellement excitée!» Madame est servie revient. Je voulais vous en parler depuis longtemps et maintenant je le peux enfin. Nous pensons que c'est le bon moment pour vous raconter ce que sont devenus ces incroyables personnages. J'ai hâte de partager leurs histoires avec vous. Si heureuse», a-t-elle ajouté.

Accidents de la route:

5 décès et 178 blessés durant les dernières 24heures

Cinq (05) personnes ont trouvé la mort et 178 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route à travers le pays, durant ces dernières 24 heures (du 09 au 10 aout), indique, hier un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif avec 01 personne décédée et 19 autres blessées avec 08 interventions des secours. Les plongeurs de la Protection civile de la wilaya de Bouira sont intervenues, pour leur part, pour le repêchage du corps d'un jeune homme âgé de 21 ans décédé noyé dans le barrage d'Oued Lekhal (Sour El Ghozlane). Durant la même période, concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, les unités de la protection civile ont effectué 59 opérations de sensibilisation à travers 14 wilayas (47 communes), rappelant aux citoyens la nécessité du respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation physique. Aussi, 95 opérations de désinfection générale à travers 18 wilayas (61communes) ont été effectuées touchant l'ensemble des infrastructures et édifices publiques et privés, quartiers et ruelles, et mobilisant 407 agents de la Protection civile tout grade confondu, 62 ambulances, 55 engins. Des dispositifs de surveillances dans 23 sites d'hébergements destinés au confinement des citoyens rapatriés à travers 08 wilayas : Alger, Mostaganem, El Tarf, Tipaza, Guelma, Oran, Constantine et Boumerdes, ont été également mis en place. Par ailleurs, le dispositif de la Protection civile de lutte contre les incendies de forêts et récoltes a enregistré durant la même période 60 incendies, dont 17 incendies de forêts, 17 incendies de maquis, 19 incendies d'herbes, 07 incendies de récoltes, ayant causé des pertes estimées à 116 ha de forêt, 63 ha de maquis, 168 ha d'herbes, 908 arbres fruitiers et 68 palmiers brulés.

Lutte contre la criminalité

Six individus recherchés par la justice arrêtés à Bouira

Six individus recherchés par la justice pour leur implication dans des affaires criminelles ont été arrêtés durant le premier trimestre de l'année en cours, a indiqué hier le chargé de communication de la Sûreté de la wilaya, le commissaire de police Samir Toutah."Ces personnes font l'objet de mandats d'arrêt émis par la justice à leur encontre pour leur implication dans différentes affaires criminelles", a expliqué le commissaire de police Toutah. L'arrestation des six mis en cause est intervenue dans le cadre des différentes opérations sécuritaires menées par les services de la sûreté de la wilaya durant les trois premiers mois de l'année 2020.Durant la même période, les services de la police ont mené 1907 opérations de recherche à travers la wilaya de Bouira. "Ce grand nombre d'intervention a permis d'arrêter les six personnes recherchées par la justice et de contrôler aussi 11224 autres individus, ainsi que 14227 véhicules," a précisé le chargé de communication de la Sûreté de la wilaya. À l'issue de ces opérations, les services de la Sûreté de la wilaya ont établi des dossiers judiciaires à l'encontre de 651 individus, dont 77 d'entre eux sont impliqués dans des affaires de drogue et 38 accusés de port d'armes blanches illicites. "Tous les mis en cause ont été présentés devant la justice," a précisé le commissaire Toutah.

El Tarf:

Arrestation d'un passeur de migrants

Un passeur de migrants clandestins qui préparait une tentative d'émigration impliquant cinq (5) candidats, a été arrêté à El Kala (El Tarf) par les services de police relevant de cette daïra côtière, a indiqué, hier , le chargé de la communication auprès de la sûreté de wilaya.Exploitant une information faisant état d'une tentative d'émigration clandestine à laquelle se préparait un groupe de cinq (05)candidats issus d'une wilaya limitrophe, les services de la police relevant de la sûreté de daïra ont arrêté ces jeunes, à bord d'un véhicule touristique circulant au niveau de cette daïra frontalière, a ajouté le commissaire principal Mohamed Karim Labidi.Les candidats, âgés entre 20 et 30 ans, ont dénoncé le nom du passeur, originaire quant à lui, de la commune frontalière d'Oum T'boul, a précisé la même source, signalant que l'enquête diligentée a permis d'arrêter le mis en cause, qualifié de "dangereux", et de déjouer cette tentative d'émigration clandestine, a-t-on souligné.Les cinq (05) candidats à l'émigration clandestine, étaient en possession d'une importante somme d'argent en dinars algériens et devises, a-t-on soutenu de même source. Poursuivi pour "préparation de voyages clandestins par voie maritime", le mis en cause, un trentenaire, a été condamné, lors de sa comparution immédiate devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel d'El Kala, à deux (02) ans de prison ferme assortie d'une amende de 200.000 DA, a-t-on conclu.

Sûreté d'Alger :

Saisie de 1.400 comprimés psychotropes et arrestation de trois individus à Ain Naadja

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont mis en échec une transaction de psychotropes en procédant à l'arrestation de trois suspects et à la saisie de 1.400 comprimés, a indiqué un communiqué du même corps de sécurité.L'opération a été diligentée suite à des informations sécuritaires parvenues à la Brigade de la Police judiciaire relevant de la circonscription administrative d'Hussein Dey faisant état d'une transaction de psychotropes au niveau du marché d'Ain Naadja.Suite à quoi, un plan a été mis en place, en coordination avec les brigades de recherche et d'intervention (BRI), ayant permis l'interpellation des trois mis en cause et la saisie d'un sac en plastique contenant 1.400 comprimés psychotropes. Après finalisation de la procédure légale, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République, territorialement compétent, qui a ordonné leur placement en détention provisoire.

Médéa : 30 hectares de couvert végétal détruits à Haouch-Messaoudi

Pas moins de trente hectares de couvert végétal sont partis en fumé, dans l'incendie qui s'est déclaré, dimanche, à "Haouch Messaoudi", sortie sud de la commune d'El-Hamdania (Médéa), maitrisé, en début de soirée, grâce à l'intervention de moyens aériens. Deux hélicoptères de la protection civile ont été rappelées en renfort pour circonscrire l'incendie qui menaçait de s'étendre au massif forestier de "Tamesguida" et mettait en danger la vie des habitants des villages limitrophes, a indiqué la même source, précisant que l'ensemble de l'effectif de la colonne mobile de lutte anti-incendie, appuyé par des équipes de la conservation des forêts, ont été engagés dans cette opération qui a duré plus de huit heures. Un dispositif de surveillance a été maintenu aux alentours de la zone du sinistre et pouvoir intervenir rapidement, en cas de reprise du foyer d'incendie, assurant que des équipes d'intervention avaient été déployés, aussitôt l'alerté donnée, pour protéger les dizaines d'habitations, situées à "Chaouch Messaoudi", "Béni-Atteli", "Tadinarte", "Tamesguida", "Chouakria", ainsi que la base de vie du chantier de réalisation de l'autoroute nord-sud.

Tribunal de Sidi M'hamed :

3 ans de prison à l'encontre de Drareni, Belarbi et Hamitouche écopent de 2 ans de prison dont 4 mois fermes

Le journaliste Khaled Drareni a été condamné hier par le Tribunal de Sidi M'hamed d'Alger à trois (3) ans de prison ferme tandis que les activistes Samir Belarbi et Slimane Hamitouche ont écopé de 2 ans d'emprisonnement dont 4 mois fermes pour "atteinte à l'unité nationale" et "incitation à un rassemblement non armé». Le premier cité a été également condamné à verser une amende de 50 000 DA. Le Procureur de la République près le Tribunal de Sidi M'hamed avait requis, le 3 août dernier, une peine de quatre (4) années de prison ferme à l'encontre des trois accusés. Il avait également requis une amende de 100.000 DA à l'encontre de chacun des trois accusés avec une déchéance des droits civiques pour une durée de 4 ans. Le procès s'est déroulé par visioconférence. Le journaliste Drareni était sous mandat de dépôt à la prison de Koléa (wilaya de Tipasa) tandis que les autres accusés, en l'occurrence Samir Belarbi et Hamitouche, étaient sous contrôle judiciaire.

Lutte contre la criminalité

163 affaires pénales traitées durant le mois de juillet

Dans le cadre de son effort constant de lutte contre la criminalité sous ses différentes formes, la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Bouira a dans l'exercice mensuel de juillet, traité 163 affaires pénales ont impliqué 158 personnes. Nous constatons que les affaires d'atteinte aux personnes ont été les plus importantes avec 102 affaires, dans lesquelles 94 personnes impliquées. Ce sont les délits de coups et de blessures délibérées, d'insultes et de menaces ont dominé les 102 affaires d'atteintes contre les personnes relevées. Les affaires d'atteintes aux biens avec 31 affaires, concernant 29 personnes, dont 03 personnes ont été placées en détention provisoire. Les délits dans les atteintes aux biens relèvent de la destruction volontaire des biens d'autrui et de petits vols. S'agissant des affaires de drogue, les éléments de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Bouira ont pu traiter 30 affaires, dont 09 affaires liées à la vente de la drogue, et 16 affaires concernent la possession et à la consommation de drogue, dans lesquelles 35 personnes étaient impliquées, dont 04 placées en détention provisoire. **TAIB HOCINE**

Al Ittifaq

M'bolhi : « Je suis bien à Al Ittifaq »

Le gardien de but international algérien, Rais M'bolhi, a dit "se sentir bien" à Al Ittifaq Dammam et compte honorer son contrat avec le club saoudien de football jusqu'à son expiration, soit en juin 2021."Je me sens bien à Al Ittifaq, où je suis respecté par tout le monde. On forme un groupe homogène et chacun essaye de faire son travail pour porter le club haut", a déclaré M'bolhi à la chaîne TV Alkass, après la victoire arrachée dans le temps additionnel face à Al Feiha (3-2), dimanche soir pour le compte de la 24e journée de championnat. Le champion d'Afrique 2019 a expliqué, par ailleurs, que le retard dans la reprise des entraînements avec son club était pour des "raisons familiales" et non pas pour un différend avec les dirigeants d'Al Ittifaq avec lesquels il entretient une "bonne relation"."J'ai été autorisé à retarder ma reprise de quelques jours, car j'étais retenu par des obligations familiales en France. Sinon, j'aurais repris avec le groupe à la date fixée par la direction", a expliqué M'bolhi, élu meilleur gardien de but du mois de mars du championnat saoudien. Une récompense d'ailleurs qui "revient au travail de tout le groupe formant Al Ittifaq, ce qui a contribué aux bons résultats enregistrés, après une période difficile que le club a connue", a souligné Rais M'bolhi. Lors du match de dimanche contre Al Feiha, Al Ittifaq était mené 0-2 en 1re mi-temps, avant de renverser la vapeur au retour des vestiaires pour finalement l'emporter 3-2.Grâce à ce succès, Al Ittifaq grimpe à la 7e place avec 35 points, alors qu'Al Feiha occupe la 11e position avec 27 unités.

Ligue 1: USMAlger

Antar Yahia : « Content d'être ici à Alger »

Comme annoncé par la direction usmiste, le manager général du club algérois, en l'occurrence Antar Yahia a débarqué hier tard dans la nuit à l'aéroport d'Alger via un vol spécial depuis la capitale française, Paris.L'ancien international algérien a rejoint l'hôtel où il passera quelques jours afin de respecter le protocole sanitaire imposé à tous les passagers rapatriés de l'étranger. Antar Yahia a accordé quelques mots au site officiel de l'USM Alger dès son arrivée à l'hôtel.« Dieu merci je suis arrivé à Alger, le voyage s'est bien passé. Je suis actuellement confiné dans la chambre d'hôtel pour quelques jours avant d'entamer le vrai travail et ma mission sur le terrain en tant que manager général de l'USM Alger. J'espère que ces jours de confinement passent vite pour que je puisse rapidement aller sur le terrain et rencontrer également les supporters usmistes car j'en suis impatient de les voir. Pour ce qui est du travail, nous avons un planning et un plan d'action avec mes collaborateurs qui va être dévoilé dans le temps opportun »

SC Naples

Ghoulam proche de Wolverhampton

L'avenir de Faouzi Ghoulam est loin de Naples, grâce à son agent Jorge Mendes, comme l'écrivait Tuttosport dans l'édition d'hier, l'international algérien est proche de Wolverhampton. Après deux graves blessures, le Fennec est incapable de revenir à ce qu'il était. Gattuso lui a accordé quelques minutes de jeu en cette fin de la saison, ou il a montré des signes positifs, mais, Naples n'a plus besoin de ses services. La solution évidente est de le vendre, mais son salaire de 3,5 millions d'euros par saison le rend difficile à mettre sur le marché. Ainsi les livres de Premier League sont venues à la rescousse de Naples, où même les petits clubs, grâce à une répartition plus équitable des revenus et un championnat plus excitant, peuvent se permettre certains achats.Selon Tuttosport, Napoli peut vendre Ghoulam à Wolverhampton. Le puissant agent Jorge Mendes est très proche d'Aurelio De Laurentiis et travaille pour placer l'Algérien en Premier League. Compte tenu des conditions et des perspectives du joueur, l'adieu semble être la meilleure solution tant pour le club que pour le joueur.

Réunion du bureau fédéral de la FAF0:

Tout pour acter le nouveau système de compétition

Le Bureau fédéral (BF) de la Fédération algérienne de football (FAF) se réunira aujourd'hui pour acter des décisions concernant le nouveau système de compétition qui a fait couler beaucoup d'encre. Pour rappel, l'adoption du nouveau système pyramidal est entachée de nombreuses transgressions des statuts de la Fédération, notamment les articles 23, compétences de l'assemblée générale, et 29.6, assemblée générale extraordinaire, sans oublier les articles 71 du football amateur et 81 du football professionnel modifiés sans l'aval de l'assemblée générale (article 23 compétences de l'assemblée générale).Hier i, l'organe exécutif de la fédération a prononcé la validation et la composition des groupes de toutes les divisions ainsi que les modalités d'accession et de rétrogradation pour la saison 2021/2022.Le dernier chapitre est une usurpation de qualité dans la mesure où les modalités d'accession et de rétrogradation relèvent des compétences exclusives de l'assemblée générale à qui les statuts confèrent le pouvoir de valider ou de rejeter les propositions du bureau fédéral. Ce dernier ne dispose d'aucune autorité pour se prononcer sur ce sujet précis qui est une attribution exclusive de l'assemblée générale qui est, rappelons-le, l'organe souverain et délibérant de la Fédération. Le bureau fédéral n'a ni pouvoir ni autorité pour arrêter, seul, les modalités d'accession et de rétrogradation. Hier , il l'a fait au prix d'une énième transgression des statuts et règlements généraux de la Fédération qui, bien sûr, sera couverte par le silence de parties prenantes du football à qui l'article 181 de la loi 13-05 du 23 juillet 2013 a dévolu la responsabilité de «veiller au contrôle et au respect des lois et règlements».La suite ne sera pas moins aisée lorsqu'arrivera l'assemblée générale post-nouveau système de compétition. La représentation des clubs qui était de 32 équipes est passée à 56 avec l'adoption du nouveau système pyramidal.Le débat sur la question est déjà enclenché. Les uns prônent le maintien du statu quo avec la composante initiale (32 clubs) et les autres préconisent d'élargir la composante de l'assemblée générale aux 24 nouveaux promus conformément à l'article 5 du décret exécutif 14-330 du 27 novembre 2014, qui précise au chapitre 2 : «Des présidents ou des représentants élus dûment mandatés des clubs sportifs légalement constitués des divisions nationales affiliées à la fédération pour les fédérations gérant les sports collectifs».Etant donné que la Ligue 2 à deux groupes de 18 clubs chacun a un caractère national (Centre-Est et Centre-ouest), ses représentants ouvrent droit pour siéger à l'assemblée générale de la Fédération.

Bessa N

NA Hussein Dey : Zeghdoud donne son accord

L'entraîneur Mounir Zeghdoud a donné son accord de principe pour diriger la barre technique du NA Hussein-Dey (Ligue 1 algérienne de football), en attendant de finaliser l'opération "dans les prochains jours". "J'ai donné mon accord de principe au Nasria, en attendant de rencontrer dans les prochains jours le président Bachir Ould Zmirli, pour discuter et finaliser les modalités du contrat. Il s'agit d'un bon challenge pour moi", a indiqué Zeghdoud. L'ex-défenseur international (49 ans) dirigeait son ancien club l'USM Alger, avant la suspension du championnat décidée le 16 mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). Son contrat avec les "Rouge et Noir" est arrivé à terme automatiquement, à l'issue de la décision de la Fédération algérienne (FAF) de mettre définitivement fin à l'exercice 2019-2020.Sollicité par la direction de l'USMA pour faire partie du nouveau staff technique, dirigé par le Français François Ciccolini, Zeghdoud a décliné la proposition, refusant l'idée d'être relégué au poste d'entraîneur-adjoint. "Dès l'officialisation de mon engagement avec le NAHD, je dois penser à préparer la saison prochaine, même si aucune date de reprise des entraînements n'a encore été fixée. Sur ce registre-là, la période de préparation d'intersaison devra s'étaler exceptionnellement au-delà de 45 jours, car nous devons effectuer d'abord un travail psychologique de fond, vu que les joueurs sont inactifs depuis presque cinq mois, ce qui est très long à gérer", a-t-il ajouté.Avant de conclure : "Dans le cas où les frontières seront rouvertes, nous allons effectuer notre stage de préparation en Tunisie, en respectant bien évidemment les règles sanitaires d'usage. Sinon, nous serons obligés de rester au pays et de nous adapter à la situation".
Relégable avant la suspension de la compétition, le NAHD a été finalement maintenu parmi l'élite, après l'adoption par les membres de l'assemblée générale de la FAF du choix qui prévoyait de désigner les lauréats et les promus, tout en annulant la relégation.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde De l'administration
Fondation pour l'édition et la publicité
EDITER PAR LA EURL EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications
MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint
Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL FONDATEUR
MME SEMROUNI.K
MONDE DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF
A.SALIM

SIEGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL ACHOUR –ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO
00500111214563614 7 BDL

ANEP TEL 021737778

021737128

FAX 021739559

DIFUSION
OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION
SIA

16
Le Monde de l'administration
Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com
Mardi 11 Août 2020 / N° 934 Prix : 20 DA

RND:

Le Président Tebboune ordonne l'accélération des enquêtes et la sanction des auteurs

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné au gouvernement, dimanche lors de la réunion du Conseil des ministres, de mener à leur terme les enquêtes diligentées sur les incidents et dysfonctionnements survenus ces dernières semaines et de veiller à la sanction de leurs auteurs avec "la plus grande fermeté"."Réagissant d'abord au compte-rendu de Monsieur le Premier Ministre, le Président de la République est revenu sur les incidents et dysfonctionnements graves qui sont survenus ces dernières semaines et qui ont pris la forme d'incendies de forêts, de rupture en électricité et eau potable et d'indisponibilité brutale de liquidités au niveau des centres postaux", a précisé un communiqué de la Présidence de la République publié au terme de la réunion. À ce sujet, le Président Tebboune a enjoint le gouvernement à l'effet de "mener à leur terme les enquêtes diligentées, de porter à la connaissance de la population leurs résultats, preuves à l'appui, et de veiller à la sanction de leurs auteurs avec la plus grande fermeté", ajoute le communiqué. Le Président de la République a tenu, à cette occasion, à porter à la connaissance des ministres que "des arrestations viennent d'être opérées en ce qui concerne des actes de destruction de poteaux électriques dans la wilaya de Bouira, ainsi que celle d'un pyromane qui a avoué avoir mis le feu volontairement à la forêt de Aït Laaziz dans la même wilaya".

RND:

Le Premier ministre annonce la démission du gouvernement

Le Premier ministre libanais Hassan Diab a annoncé hier la démission de son gouvernement, à la suite du "séisme" provoqué par l'explosion meurtrière au port de Beyrouth."Aujourd'hui, j'annonce la démission de ce gouvernement", a dit M. Diab dans un discours télévisé adressé aux Libanais. M. Diab, à la tête du gouvernement depuis près de sept mois, a tenu une réunion lundi après-midi, au cours de laquelle "la plupart des ministres étaient en faveur d'une démission" du cabinet, a déclaré Vartiné Ohanian, ministre de la Jeunesse et des Sports. Quatre membres de l'équipe ont déjà annoncé leur démission depuis dimanche, à la suite de la terrible explosion du 4 août, due à un énorme dépôt de nitrate d'ammonium, qui a fait au moins 160 morts et relancé la contestation populaire. Face à l'ampleur du drame et la colère de la population, le ministre des Finances Ghazi Wazni a annoncé sa décision lundi, juste après celle de la ministre de la Justice Marie-Claude Najm. La ministre de l'Information Manal Abdel Samad et le ministre de l'Environnement Damianos Kattar avaient claqué la porte dimanche. Le mouvement de protestation populaire, lancé en octobre dernier, réclame le départ de toute la classe politique accusée de "corruption" et d'"incompétence".

Boumerdes:

274 algériens rapatriés d'Arabie Saoudite confinés

Dans une déclaration à la presse, le chargé de la cellule de communication à la Direction de la santé et de la population, Mohamed Barki, a indiqué que 274 citoyens algériens qui étaient bloqués à l'étranger (Arabie Saoudite), sont arrivés lundi aux alentours de 02h00 et transférés à bord de bus publics, à partir de l'aéroport Houari Boumediene vers la résidence officielle de l'IAP à Boumerdes "dans de bonnes conditions». Ces ressortissants algériens, issus de plusieurs wilayas du pays, rapatriés par les autorités publiques dans le cadre de la prise en charge des ressortissants algériens restés bloqués à l'étranger à cause de la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, ont été mis en quarantaine pour une période de sept (7) jours, comme mesure préventive afin de s'assurer de leur non-contamination au virus. Les services concernés de la wilaya ont "mobilisé tous les moyens humains et matériels disponibles" pour assurer l'accompagnement et une meilleure prise en charge des Algériens rapatriés de l'étranger dans la cadre de la mise en œuvre des mesures préventives de lutte contre la propagation de la covid-19.

Coronavirus:

498 nouveaux cas, 414 guérisons et 10 décès en Algérie durant les dernières 24 heures

Quatre cent quatre-vingt dix-huit (498) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 414 guérisons et 10 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr. Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 35 712, dont 498 nouveaux cas, soit 1,1 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, et celui des décès à 1 312 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 24 920, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. En outre, 27 wilayas ont recensé, durant les dernières 24 heures, moins de dix (10) cas et 21 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 45 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Fourar. Enfin, le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques. Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, notamment celles souffrant de maladies chroniques.

POINT DE SITUATION DE L'EPIDEMIE DE CORONAVIRUSCOVID-19

AU 10 Aout 2020

Au total dans le monde : 19 877 261 cas confirmés et 731 570 décès.

- Afrique *: 1 048 821 cas confirmés et 23 260 décès
- Amérique : 10 725 159 cas confirmés et 391 979 décès
- Europe : 3 076 299 cas confirmés et 207 449 décès
- Océanie : 23 095 cas confirmés et 328 décès
- Asie: 4 971 718 cas confirmés et 108 240 décès

Les États-Unis est le pays le plus touché par la pandémie avec 5 044 864 cas confirmés et 162 938 décès.

Suivi par le Brésil avec 3 035 422 cas confirmés et 101 049 décès.

L'Inde est à la 3ème position avec 2 215 074 cas confirmés et 44 386 décès.

Nombre de cas cumulés confirmés, rapporté par continent et par pays :

Afrique: 1 048 821 cas; le pays notifiant le plus de cas c'est l'Afrique du Sud (559 858), l'Égypte (95 492), le Nigéria (46 577), le Ghana (41 003).

Asie : 4 971 718 cas; les cinq pays notifiant le plus de cas sont l'Inde (2 215 074), l'Iran (326 712), l'Arabie saoudite (288 690), le Pakistan (284 660) et le Bangladesh (257 600).

Amérique : 10 725 159 cas; les cinq pays déclarant le plus de cas sont les États-Unis (5 044 864), le Brésil (3 035 422), le Mexique (480 278), le Pérou (478 024) et la Colombie (387 481).

Europe : 3 076 299 cas; les cinq pays déclarant le plus de cas sont la Russie (887 536), l'Espagne (314 362), le Royaume-Uni (310 825), l'Italie (250 566) et l'Allemagne (216 327).

Océanie : 23 095 cas; les cinq pays notifiant le plus de cas sont l'Australie (21 084), la Nouvelle-Zélande (1 219), Guam (418), la Papouasie-Nouvelle-Guinée (214) et la Polynésie française (62).

Nombre de décès rapporté par continent et par pays :

Afrique: 23 260 décès; le pays déclarant le plus de décès c'est l'Afrique du Sud (10 408), l'Égypte (5 009), le Nigéria (945) et le Soudan (773).

Asie : 108 240 décès; les cinq pays déclarant le plus de décès sont l'Inde (44 386), l'Iran (18 427), le Pakistan (6 097), la Turquie (5 844) et l'Indonésie (5 723).

Amérique : 391 979 décès; les cinq pays déclarant le plus de décès sont les États-Unis (162 938), le Brésil (101 049), le Mexique (52 298), le Pérou (21 072) et la Colombie (12 842).

Europe : 207 449 décès; les cinq pays déclarant le plus de décès sont le Royaume-Uni (46 574), l'Italie (35 205), la France (30 324), l'Espagne (28 503) et la Russie (14 931).

Océanie : 328 décès; les 6 pays déclarant des décès sont l'Australie (295), la Nouvelle-Zélande (22), Guam (5), la Papouasie-Nouvelle-Guinée (3) et les îles Mariannes du Nord (2).

Afrique du nord et pays frontaliers de l'Algérie*:

- Maroc 33 237 cas confirmés et 498 décès ;
- République Arabe Sahraouie 766 cas confirmés et 01 décès ;
- Mauritanie 6 498 cas confirmés et 157 décès ;
- Mali 2 567 cas confirmés 125 décès ;
- Niger 1 158 cas confirmés et 69 décès ;
- Libye 5 232 cas confirmés et 113 décès ;
- Tunisie 1 697 cas confirmés et 51 décès ;
- Egypte 95 492 cas confirmés et 5 009 décès.

EN ALGÉRIE

498 nouveaux cas ont été confirmés COVID-19 biologiquement à la PCR dont 10 décès.

Au total, 35 712 cas cumulés dont 1 312 décès ont été confirmés COVID-19

Les analyses des prélèvements à l'infection au coronavirus COVID-19 sont actuellement confirmées ou infirmées par les laboratoires de diagnostics cités comme suit :

- Laboratoire de référence de l'Institut Pasteur d'Algérie à Alger ;
- Laboratoire central de l'EHS El Hadi Flici à Alger ;
- Laboratoire d'immunologie de CHU Beni Messous à Alger ;
- Annexe IPA Oran ;
- Annexe IPA Constantine ;
- Annexe IPA M'Sila ;
- Laboratoire Central EPH Ouargla ;
- Université de Tizi-Ouzou ;
- Laboratoire central Centre lutte Contre le Cancer Batna ;
- Laboratoire m SADELAOUD Batna ;
- Centre de lutte Contre le Cancer (C.L.C.C) Bechar ;
- CHU Annaba ;
- CHU Sétif ;
- Faculté de médecine de Bejaia en collaboration avec CHU de Bejaia ;
- Laboratoire central de l'EPH de Thénia Boumerdes
- Laboratoire d'hygiène Tipaza
- Laboratoire d'Analyse EL MEDJED El Oued ;
- Service de microbiologie CHU Constantine
- Laboratoire central du CHU Tlemcen

Sources :

- Rapports de situation sur les nouveaux coronavirus (2019-nCoV) - Organisation mondiale de la santé (OMS) https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports
- Centres européens de contrôle et de prévention des maladies (ECDC) https://www.ecdc.europa.eu/en
- Notification d'épidémie - Commission nationale de la santé (NHC). https://www.sinoptic.ch/sante/coronavirus-2019-novel-cov/archives-nhc-2020-04/
- Ministère de la santé Algérie www. sante .gov.dz
- Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes (CSSE) de l'université américaine Johns Hopkins. https://www.arcgis.com/apps/opsdashboard/index.html#/bda7594740fd40299423467b48e9ecf6